منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة | 联合国粮食及农业组织 | Food and Agriculture Organization of the United Nations | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture | Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций | Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

TRENTE ET UNIÈME SESSION

Rome, 14-18 mai 2012

Activités de la FAO dans la région en 2010-2011, Programme de travail et budget 2012-2013 et domaines d'action prioritaires dans la région Proche-Orient pour l'exercice biennal 2014-2015

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'internet, à l'adresse www.fao.org

Annexe 1: Cadre stratégique de la FAO

Vision de la FAO

Un monde libéré de la faim et de la malnutrition, dans lequel l'alimentation et l'agriculture contribuent à améliorer le niveau de vie des populations, notamment des plus pauvres, et cela de manière durable du point de vue économique, social et environnemental.

Les trois Objectifs mondiaux des membres:

- Réduire le nombre absolu de personnes souffrant de la faim et bâtir progressivement un monde offrant à tous la possibilité de disposer à tout moment d'une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active;
- Éliminer la pauvreté et favoriser le progrès social et économique pour tous en augmentant la production alimentaire, en favorisant le développement rural et en pérennisant les moyens d'existence.
- Gérer et utiliser de manière durable les ressources naturelles, y compris la terre, l'eau, l'air, le climat et les ressources génétiques, au profit des générations présentes et futures.

Objectifs stratégiques

A) Intensification durable de la production agricole.
B) Accroissement de la production animale durable.
C) Gestion et utilisation durables des ressources halieutiques et aquacoles.
D) Amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments à tous les stades de la filière alimentaire.
E) Gestion durable des forêts et des arbres.
F) Gestion durable des terres, des eaux et des ressources génétiques et meilleures réponses aux défis mondiaux liés à l'environnement, qui ont une incidence sur l'alimentation et l'agriculture.
G) Environnement porteur pour les marchés afin d'améliorer les moyens d'existence et le développement rural.
H) Amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition.
I) Amélioration de la préparation et de la réaction aux menaces et aux situations d'urgence qui ont une incidence sur l'alimentation et l'agriculture.
K) Équité hommes-femmes pour l'accès aux ressources, aux biens, aux services et à la prise de décisions dans les zones rurales.
L) Accroissement et amélioration de l'efficacité des investissements publics et privés dans l'agriculture et le développement rural.

Objectifs fonctionnels

X) Collaboration efficace avec les États Membres et les parties prenantes.

Y) Administration efficace et efficiente.

Fonctions essentielles

- Suivi et évaluation des tendances et perspectives à moyen et à long termes.
- Collecte et fourniture d'informations, de connaissances et de statistiques.
- Élaboration de normes et d'instruments internationaux.
- Options et avis en matière de politiques et de stratégies.
- Appui technique au transfert de technologies et au renforcement des capacités.
- Plaidoyer et communication.
- Interdisciplinarité et innovation.

Annexe 2: Résumé du Cadre de priorités régionales de la FAO pour le Proche-Orient
(NERC/10/7)

Conformément à la vision globale de la FAO, le Cadre de priorités régionales pour le Proche-Orient vise à améliorer la sécurité alimentaire dans cette région et à garantir parallèlement une gestion durable des ressources naturelles. La mission de la FAO dans la région est de faire en sorte que les générations actuelles et futures ne souffrent plus de l'insécurité alimentaire, de la malnutrition et de la pauvreté, notamment dans les zones rurales. L'Organisation aidera donc les membres à améliorer durablement l'offre de produits alimentaires, à élaborer des cadres de règlementations et de politiques dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et des forêts, à protéger et valoriser les ressources naturelles, à encourager la production de connaissances et à renforcer les capacités institutionnelles.

Le Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord (RNE) jouera un rôle de premier plan dans la coordination et le suivi de la mise en œuvre du cadre de priorités régionales. À cette fin, il coopérera étroitement avec les bureaux nationaux et sous-régionaux de la FAO dans la région, avec les divisions techniques de l'Organisation à Rome et, le cas échéant, avec des partenaires de l'administration publique, de la société civile et du secteur privé de la région, ainsi que du système des Nations Unies et de la communauté des donateurs.

Les cinq domaines d'action prioritaires suivants ont été déterminés conjointement par les dix-huit pays membres de la région et approuvés par la Conférence régionale en décembre 2010, en tant que cibles sur lesquelles la FAO doit concentrer son aide en 2010-2019.

A. Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Compte tenu de sa base de ressources naturelles fragile et limitée, de la forte croissance démographique et de la demande alimentaire en augmentation, la région du Proche-Orient est structurellement incapable de se nourrir elle-même. En outre, la prévalence de taux de pauvreté élevés dans certains pays et les modèles de consommation alimentaire inadéquats sont des causes majeures de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. Les problèmes posés par la sécurité alimentaire sont assez particuliers, car la région compte des pays riches à déficit vivrier et des pays pauvres dotés d'un potentiel de production alimentaire plus élevé. Dans ce domaine d'action prioritaire, les principaux objectifs sont de réduire la faim et la malnutrition dans la région, conformément aux objectifs du Sommet mondial de l'alimentation (SMA) et aux Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), en appuyant des initiatives nationales et régionales en matière de sécurité alimentaire. Les principaux outils à utiliser sont l'analyse de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire, l'amélioration des moyens de collecte et de diffusion de l'information, en particulier la production de statistiques améliorées et fiables, l'appui aux pays membres pour renforcer leur capacité à formuler des stratégies, des politiques et des plans d'exécution visant à réduire l'insécurité alimentaire et le chômage, la stabilisation du marché avec l'adoption de mesures de gestion des risques liés aux marchés, et la promotion de la collaboration interrégionale sur des questions d'intérêt commun. Les résultats escomptés sont l'amélioration des politiques et des stratégies qui promeuvent la gestion durable de la production animale et végétale, l'intensification et la diversification aux niveaux national et régional, le renforcement des capacités en matière de formulation et de mise en œuvre de politiques et de programmes cohérents qui s'attaquent aux causes profondes de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, et l'amélioration de l'aptitude des pays membres à résoudre des problèmes de nutrition particuliers.

B. Stimuler la production agricole et le développement rural pour améliorer les moyens d'existence. Il a été démontré dans de nombreux pays de la région que l'agriculture pouvait contribuer notablement à faire reculer l'insécurité alimentaire, la pauvreté rurale et le chômage. En Iran, en Égypte, au Maroc et en Algérie, par exemple, près d'un cinquième à la moitié des nouveaux emplois créés ces dernières années l'ont été dans le secteur agricole. L'agriculture reste le pilier des

moyens d'existence des populations rurales et des habitants des régions en développement. De nombreuses zones de la région ont un potentiel extrêmement prometteur de production à forte valeur ajoutée, notamment les produits horticoles, l'huile d'olive et les produits halieutiques, pour lesquels il existe un marché émergent, intérieur et extérieur.

Les principaux objectifs, dans ce domaine d'action prioritaire, sont d'augmenter la production et la productivité agricoles en recourant à des méthodes et des techniques efficaces de production alimentaire dans les domaines où il existe un avantage comparatif reconnu et une compétitivité réelle, de faciliter la diversification des activités génératrices de revenus pour les petits exploitants, d'améliorer l'accès aux marchés et de promouvoir la création de valeur ajoutée dans la filière agroalimentaire, afin que l'agriculture puisse contribuer pleinement à la réduction de la pauvreté. Les principaux outils seront la promotion des nouvelles technologies et l'assistance technique pour un renforcement des capacités dans le secteur productif primaire, le secteur secondaire avec la création de valeur ajoutée et divers domaines de l'agro-industrie. Les résultats escomptés sont l'amélioration de l'accès à l'alimentation, la stabilisation sociale, l'amélioration des moyens d'existence de la population rurale et le renforcement des capacités techniques et institutionnelles des pays concernant i) l'analyse de l'évolution des marchés agricoles internationaux, des politiques et des règles commerciales; ii) la sensibilisation à la nécessité d'identifier les débouchés commerciaux et de formuler des politiques et des stratégies appropriées et efficaces en faveur des pauvres, et les compétences correspondantes; iii) l'élaboration de politiques participatives qui n'excluent personne et tiennent compte de la parité hommes-femmes, dans les secteurs de l'agriculture et du développement rural; et iv) la mise en place d'institutions, de réglementations et de politiques, aux niveaux national et régional, qui renforcent l'impact du secteur agroalimentaire et des agro-industries sur la réduction de la pauvreté et le développement.

C. Gérer durablement les ressources naturelles. Le grave déficit en eau et en terres cultivables, la pression exercée sur ces ressources et leur dégradation, font de leur gestion une tâche primordiale. Une gestion raisonnée de la demande pourrait favoriser une répartition optimale de l'eau et des terres entre les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et des forêts. Il faudrait, dans une première étape, adopter une démarche globale pour relever les défis auxquels la région est confrontée et définir des solutions opérationnelles. L'élevage et les pêches étant des ressources particulièrement importantes dans de nombreux pays de la région, il est prioritaire de protéger les parcours et les écosystèmes marins. Dans plusieurs pays, les forêts, bien que limitées, jouent un rôle important dans la préservation de l'environnement naturel et l'atténuation des effets du changement climatique. Faire un usage plus rationnel de l'eau et des terres en recourant aux nouvelles technologies permettrait d'accroître la production et de mieux exploiter ces ressources pour améliorer l'alimentation et atténuer la pauvreté. Des solutions comme la récupération de l'eau, l'utilisation des eaux usées et l'amélioration des parcours sont très prometteuses dans de nombreux pays de la région. Il conviendra à cet égard d'encourager la participation de toutes les parties prenantes à la planification et à la gestion de l'eau, des terres et des ressources génétiques et de promouvoir la coopération régionale dans la gestion des eaux transfrontières. Dans ce domaine d'action prioritaire, les objectifs principaux sont d'assurer la disponibilité d'une eau de qualité et des autres ressources naturelles afin de les mettre au service de l'agriculture et de la sécurité alimentaire aujourd'hui et à l'avenir, d'initier les parties prenantes aux techniques qui permettent d'économiser les ressources, et de conserver les ressources génétiques et la biodiversité. Les résultats escomptés sont l'évaluation et le suivi au niveau régional, l'amélioration de la gestion des ressources naturelles, l'élaboration d'approches efficaces de la protection de la biodiversité, y compris l'établissement de partenariats, et l'accroissement de la participation des parties prenantes à la gestion durable des ressources naturelles rares.

D. Réagir aux effets du changement climatique et élaborer des stratégies d'adaptation. Le changement climatique va probablement avoir des incidences sur l'agriculture et la sécurité alimentaire de la région, notamment du fait de la hausse des températures, de la modification des régimes de précipitation, des événements climatiques extrêmes et de l'élévation du niveau de la mer. Ces bouleversements risquent d'entraîner une aggravation de la pénurie d'eau, une dégradation des

sols, de mauvaises récoltes, un recul des parcours et des différents couverts végétaux, une mortalité importante dans le cheptel et un déclin de la production et de la qualité des produits halieutiques. Les gouvernements, les institutions publiques et les exploitants agricoles, notamment les producteurs pauvres, doivent être épaulés dans les efforts qu'ils déploient pour s'adapter au changement climatique. Les principaux objectifs, dans ce domaine d'action prioritaire, sont d'améliorer les capacités nationales et régionales d'adaptation aux effets néfastes du changement climatique. Les principaux outils seront la formulation d'avis sur les politiques que les pays membres doivent adopter, l'assistance technique, le renforcement des capacités et le plaidoyer en faveur du changement. Les résultats escomptés sont l'amélioration des compétences en matière de formulation des politiques et le renforcement des capacités institutionnelles et humaines d'adaptation au changement climatique.

E. Se préparer et réagir aux situations d'urgence agricole et alimentaire. La région est exposée à de nombreux types de catastrophes, soit naturelles soit provoquées par l'homme, qui exacerbent la pauvreté et la faim chroniques, en particulier au sein des populations dont les capacités d'adaptation sont limitées. Quelques pays de la région, tels que l'Iran, l'Iraq, la Syrie et l'Algérie, ont déjà commencé à prendre des mesures anticipatives pour la gestion des catastrophes, mais d'autres doivent faire des efforts en ce sens. Le renforcement de la capacité nationale à faire front aux menaces et aux situations d'urgence concernant l'agriculture et l'alimentation doit être une composante à part entière des efforts déployés dans tous les pays de la région pour éliminer la pauvreté et la faim. Les principaux objectifs, dans ce domaine prioritaire, sont d'encourager le recentrage des efforts consacrés aux opérations d'urgence proprement dites sur des mesures de préparation plus larges incluant la détection rapide, la prévention et la réaction, puis de rattacher le secours et le redressement au développement pour atténuer les effets à long terme. Cette démarche est vitale, compte tenu des chocs récurrents et imprévus qui déstabilisent l'offre alimentaire et qui sont dus soit à des catastrophes naturelles, telles que la sécheresse et les maladies, soit à des phénomènes induits par l'homme, notamment les variations brutales de l'offre et de la demande qui affolent les marchés. Les principaux outils sont des systèmes d'information efficaces, le plaidoyer et l'assistance technique, la collaboration et les partenariats relatifs aux mécanismes régionaux, et l'établissement de réseaux et le renforcement des capacités au niveau régional. Les résultats escomptés sont des plans bien conçus et des institutions mieux armées pour faire front aux menaces et aux situations d'urgence dans le secteur de l'agriculture.

Outre les domaines d'action prioritaires régionaux, le cadre de priorités régionales établit des thèmes transversaux, notamment le développement rural, la production de connaissances et leur mise en commun, la parité hommes-femmes et la coopération régionale, qui seront autant d'actions à l'appui de la réalisation des Résultats régionaux.

Annexe 3: Suite donnée aux recommandations de la trentième Conférence régionale de la FAO

Incidences de la hausse des prix des denrées alimentaires et des crises économique et financière mondiales sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région du Proche-Orient

Fournir aux États membres une assistance technique pour actualiser leurs politiques en matière d'agriculture, de sécurité alimentaire et de nutrition, y compris des systèmes de suivi de la sécurité alimentaire face à l'envolée des prix des denrées alimentaires, et pour mettre en place un " forum régional " sur la sécurité alimentaire.

1. Compte tenu de l'instabilité des cours internationaux des denrées alimentaires observée récemment, plusieurs pays de la région ont bénéficié d'une assistance pour l'examen et la formulation de leurs politiques et de leurs stratégies dans les secteurs de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. La FAO a aidé le gouvernement d'Égypte à formuler et exécuter un plan d'action pour la mise en œuvre de sa " stratégie de développement agricole 2030 " et épaulé le Royaume d'Arabie Saoudite pour l'élaboration de sa " stratégie de développement durable de l'agriculture 2030 ". Par le biais d'un projet du Programme de coopération technique (PCT), le Conseil consultatif égyptien en matière de politiques de sécurité alimentaire a bénéficié d'un renforcement de ses capacités, dans le cadre de l'appui à l'élaboration des politiques relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Une assistance technique a aussi été fournie, conjointement avec la Banque mondiale, au gouvernement syrien pour la conduite d'une évaluation détaillée de son Fonds d'appui à l'agriculture et pour la formulation de propositions de projets PCT relatifs à " l'autonomisation des femmes aux fins de l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages grâce à la création de jardins familiaux et de micro-entreprises alimentaires et agricoles génératrices de revenus " et à l'introduction du riz aérobie. Un autre projet PCT a aidé le Yémen à renforcer ses capacités nationales en matière de planification agricole et formulation de projets.

Convoquer une réunion préparatoire des pays du Proche-Orient, avant la session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, afin de dégager un consensus sur les questions de sécurité alimentaire régionales.

2. Un atelier régional multipartite sur la sécurité alimentaire et la nutrition a été organisé conjointement par le Bureau régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord (RNE) et le Secrétariat du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), au Caire. Les participants qui représentaient les pays membres, des organisations des Nations Unies, des organisations de la société civile, des ONG, des organisations paysannes, des donateurs ainsi que des institutions financières internationales, des institutions régionales et le secteur privé ont conduit un dialogue constructif sur les principales questions qui influencent la sécurité alimentaire et la nutrition dans la région, y compris les derniers bouleversements socio-politiques qui ont touché de nombreux pays de la région. Trois tables rondes de haut niveau ont porté sur l'instabilité des prix des denrées alimentaires, sur l'investissement dans l'agriculture familiale et la sécurité alimentaire et sur la parité hommes-femmes et la nutrition.

3. Les recommandations de l'atelier ont été présentées au CSA pendant sa trente-septième session qui s'est tenue à Rome en octobre 2011. Un rapport détaillé sur l'atelier régional a été publié et largement diffusé dans la région.

Favoriser le renforcement des capacités des États membres en matière de gestion de l'eau en agriculture et améliorer la coopération sur des questions de dimension régionale.

4. Une assistance technique a été fournie dans le cadre de trois projets financés par la Banque mondiale, dont l'objectif était de rationaliser l'utilisation des ressources en eau dans l'agriculture au Maroc, et de deux projets exécutés dans le Royaume d'Arabie Saoudite pour améliorer la gestion de l'eau et l'utilisation des ressources en eau non conventionnelles dans le secteur agricole. Un appui technique a aussi été assuré pour la formulation et l'exécution: de deux projets en Égypte, qui visaient à atténuer les effets du changement climatique sur la production agricole et les ressources naturelles

(la terre et l'eau); d'un projet visant à améliorer la gestion de l'eau dans des conditions de pénurie en Jordanie, au Liban et en Syrie; et de plusieurs projets de développement et opérations d'urgence visant à améliorer l'aménagement et la gestion des ressources en eau dans le secteur agricole en Iran, en Somalie, au Soudan, en Syrie, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza et au Yémen.

5. La modernisation de l'irrigation a donné lieu à la formulation d'avis en matière de politiques et fait l'objet d'activités de renforcement des capacités, notamment pour l'application de l'approche de la FAO intitulée MASSCOTE (Cartographie des systèmes et des services pour la gestion des canaux), en Égypte, en Jordanie, en Iran et en Syrie. Il convient de signaler aussi la publication d'une analyse économique de l'utilisation des eaux usées, la diffusion d'une note d'information sur le dessalement de l'eau à des fins agricoles et la fourniture d'une assistance technique relative à l'utilisation des eaux usées et des boues d'épuration traitées au Liban. Un forum régional sur le changement climatique a été organisé à Beyrouth en juin 2011 pour renforcer la capacité des pays à faire front aux effets néfastes du changement et de la variabilité climatiques sur l'agriculture et la sécurité alimentaire.

6. Le système d'information de la FAO, AQUASTAT, a continué de fonctionner et a été mis à jour pour fournir des informations fiables sur l'état des ressources en eau et l'irrigation et un rapport intitulé " Water Resources in the Near East: Facts and Figures " a été publié pour servir de référence rapide aux professionnels et aux décideurs.

7. Une information sur les ressources en eau dans le secteur agricole et le changement climatique a été diffusée, notamment par le biais de l'élaboration de documents pertinents consacrés à la gestion des eaux souterraines, la situation et les perspectives de l'irrigation de crue, la surveillance des sécheresses et les systèmes d'alerte précoce et enfin l'adaptation au changement climatique dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche.

8. En outre, la FAO s'est engagée dans des partenariats et des collaborations avec des organisations régionales et internationales, en particulier la Ligue des États arabes, la Banque mondiale et d'autres organisations des Nations Unies et contribué à des ateliers et des initiatives portant sur les ressources en eau et le changement climatique dans la région.

Fournir une assistance technique aux États membres pour l'élaboration de stratégies et de plans d'action à mettre en œuvre en cas de nouvelles envolées des prix des denrées alimentaires.

9. Deux consultations sous-régionales sur les répercussions de la hausse des prix des denrées alimentaires, qui ont rassemblé plus d'une centaine de participants des pays de la région, ont été organisées à Amman et à Tunis, de même qu'une réunion de consultation régionale sur les données relatives à la production agricole et aux prix du marché. Ces ateliers ont permis aux pays d'examiner ensemble les principales questions liées à la hausse des prix des aliments et d'échanger des informations sur les mesures qu'il convient de prendre pour faire front à la situation. Une proposition de projet PCT portant sur l'analyse de la sécurité alimentaire et la mise en place d'une unité d'alerte précoce dans la région est en cours d'élaboration.

Aider à mettre en place une instance régionale pour poursuivre les débats sur diverses questions liées à l'investissement agricole au Proche-Orient, y compris une mise en commun des informations et la création d'un répertoire des pratiques optimales, des réglementations et des législations pertinentes. Le forum contribuerait également à l'élaboration, actuellement en cours, des Principes pour des investissements agricoles responsables.

10. Un document de réflexion esquissant les grandes lignes de l'organisation d'un forum régional sur l'investissement dans le secteur agricole a été élaboré et soumis à quelques bailleurs de fonds potentiels. Si le financement nécessaire est mobilisé, le forum sera organisé en 2012.

Ravageurs et maladies transfrontières des plantes dans la région du Proche-Orient, en particulier la rouille noire de la tige du blé (Ug99)

Continuer à fournir une assistance technique pour organiser des interventions nationales et régionales de surveillance et de lutte contre les infestations de ravageurs transfrontières, notamment le balai de sorcière qui a récemment contaminé les limettiers dans le sud de la République islamique d'Iran.

11. En ce qui concerne la surveillance des ravageurs transfrontières, les pays membres ont continué de bénéficier d'une assistance technique, notamment par le biais de la formulation de deux projets PCT régionaux sur la gestion des ravageurs transfrontières, en particulier le charançon rouge des palmiers et Tuta absoluta, et l'exécution de projets nationaux et régionaux de lutte intégrée.

12. Il a été demandé à la République islamique d'Iran de fournir des informations concernant la situation actuelle de la maladie du balai de sorcière sur les limettiers et de préciser ses besoins en matière d'assistance technique.

Aider à renforcer les capacités humaines et institutionnelles nationales nécessaires pour appliquer les mesures phytosanitaires.

13. Deux ateliers ont été organisés au Liban et en Égypte afin d'évaluer les capacités phytosanitaires des pays membres et de recenser leurs besoins en matière d'assistance technique pour renforcer leurs systèmes phytosanitaires respectifs.

Appuyer la mise en place d'un système d'alerte rapide au Proche-Orient pour prévenir les apparitions de ravageurs et de maladies des plantes, notamment la rouille noire de la tige du blé.

14. Des dispositions ont été prises pour étudier la faisabilité de l'établissement d'un système d'alerte précoce au Proche Orient, qui viendrait compléter le portail web " Rust Spore " de la FAO pour la rouille du blé (UG99).

Commission régionale des pêches (CORÉPÊCHES) et Commission régionale des pêches pour la Méditerranée (CGPM)

Continuer à apporter un appui technique pour améliorer la coopération entre la République islamique d'Iran, l'Iraq et le Koweït, dans le cadre de l'initiative de la FAO et de CORÉPÊCHES en faveur de la gestion durable des pêches conformément à l'approche écosystémique des pêches.

15. L'Iran, Iraq et le Koweït ont bénéficié d'une aide pour élaborer un plan de travail conjoint et définir les composantes et les activités d'une proposition de projet régional, aux fins de l'exécution de l'initiative de la FAO et de CORÉPÊCHES.

16. Concernant l'approche écosystémique des pêches, la FAO a publié en 2011 une Circulaire sur les pêches et l'aquaculture intitulée " Adapting to Climate Change: The Ecosystem Approach to Fisheries and Aquaculture in the Near East and North Africa Region ".

Continuer à fournir une assistance technique pour permettre aux États membres de se conformer aux règles du commerce international des produits halieutiques et de lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée.

17. Le compte rendu du séminaire régional sur le commerce des produits halieutiques et la pêche illicite, non déclarée et non réglementée au Proche-Orient et en Afrique du Nord a été publié en 2011 et CORÉPÊCHES envisage de créer une base de données régionale sur les violations, de dresser une liste des navires autorisés à pêcher par les membres de CORÉPÊCHES et de promouvoir la mise en place d'un mécanisme régional d'échange d'informations sur le suivi, le contrôle et la surveillance des activités de pêche.

Apporter tout le soutien nécessaire à l'établissement d'une organisation régionale de gestion des pêches dans la mer Rouge et dans le golfe d'Aden et mettre en œuvre dans les meilleurs délais le projet régional relatif au Programme d'évaluation des ressources marines en mer Rouge.

18. La première réunion intergouvernementale régionale relative au lancement de l'établissement d'un organe de gestion des pêches/arrangement pour la région de la mer Rouge et du golfe d'Aden s'est tenue en 2011. La FAO est prête à appuyer pleinement l'exécution du projet régional sur " l'évaluation des ressources marines en mer Rouge " mais l'exécution du projet a été repoussée car la FAO n'est pas parvenue à conclure un accord avec certains bailleurs de fonds.

Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région centrale

Continuer à appuyer le renforcement des capacités aux niveaux national et régional dans les domaines liés à la lutte contre le criquet.

19. Le quatrième atelier sur RAMSES (système de reconnaissance et de surveillance de l'environnement de Schistocerca) et eLocust2 (système de collecte et de transmission de données électroniques) s'est tenu au Caire et a donné lieu à des débats informels sur l'utilisation et l'amélioration des deux systèmes et sur les perspectives futures. De plus, deux cours de formation nationaux sur la lutte contre le criquet pèlerin ont été organisés en Égypte et en Éthiopie. Dans le souci de promouvoir l'échange d'informations et d'expériences entre les chargés de la lutte contre le criquet dans la région, deux responsables du Sultanat d'Oman ont été conviés à participer à l'atelier RAMSES/eLocust2 de la région occidentale organisé au Mali et à se joindre à l'équipe iranienne pour préparer une enquête conjointe, destinée à être conduite dans la zone côtière du sud-est de l'Iran.

Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région occidentale

20. La stratégie de lutte préventive contre le criquet pèlerin est appliquée dans les dix pays membres de la Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région occidentale (CLCPRO). Des enquêtes sont conduites dans les zones reculées et des contrôles rapides ont été effectués en 2010 et 2011. Ces contrôles ont permis, par exemple, de stopper une infestation en Mauritanie. Suite à la préparation de plans d'intervention d'urgence nationaux, un exercice de simulation a été exécuté avec succès au Mali en octobre 2011, avec la participation d'autres États membres. Cinq formations de formateurs régionales ont été organisées en 2010 et 2011 et un plan de formation régional (2011-2014) a été élaboré en 2011. Les exigences en matière d'environnement au niveau national (le " Cahier des charges environnementales ") ont été appliquées dans huit pays membres de la CLCPRO.

Annexe 4: Activités conduites par la FAO dans la région Proche-Orient dans le cadre du PTB 2010-2011

OS A) – Intensification durable de la production agricole

21. Les pays de la région ont bénéficié d'un appui pour améliorer leur capacité à élaborer des politiques et des stratégies qui encouragent la production agricole durable et pour renforcer leur aptitude à formuler et mettre en œuvre des politiques qui favorisent une gestion efficace des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RPGAA) et la FAO les a aidés à réduire les risques liés aux infestations de ravageurs et aux flambées de maladies transfrontières des plantes ainsi qu'à l'utilisation des pesticides.

22. Plusieurs projets de production agricole ont été exécutés dans le Royaume d'Arabie saoudite en vue de i) développer la production du palmier dattier, ii) accroître la production agricole, iii) promouvoir la transformation et la commercialisation des olives, iv) développer la production des fruits tropicaux et subtropicaux et v) renforcer le centre national de recherche et de développement horticoles. En octobre 2011, un atelier a été organisé pour examiner le potentiel de l'agriculture biologique, à des fins d'exportation, dans les pays relevant du Bureau de l'est du Proche-Orient (SNO); des directives relatives aux bonnes pratiques agricoles pour la production horticole sous serres et l'agriculture biologique dans les pays SNO ont été publiées en décembre 2011.

23. Plusieurs projets, ateliers, sessions de formation et consultations sur la gestion des ravageurs et la lutte phytosanitaire (y compris la gestion des pesticides obsolètes) ont été conduits, aux niveaux national et régional, dans l'ensemble de la région Proche-Orient.

OS B) – Accroissement de la production animale durable

24. Une stratégie régionale sur la production et la santé animales visant à accroître la contribution de l'élevage à la sécurité alimentaire, à la réduction de la pauvreté et au développement économique a été élaborée. Les principaux résultats des activités réalisées dans le cadre de la stratégie sont les suivants: un guide sur le diagnostic vétérinaire et la lutte contre les maladies de la volaille (en arabe); des rapports d'évaluation nationaux et sous-régionaux sur le secteur de la production laitière à petite échelle et sur les activités d'élevage dans les zones périurbaines et leurs incidences sur l'environnement; des guides sur l'amélioration des ressources zoogénétiques (en arabe); les comptes rendus d'ateliers et de réunions d'experts sur la filière du lait - de l'étable à la table - le renforcement de l'élevage des petits ruminants et la production de fourrage irriguée; des documents sur l'épidémie de fièvre de la vallée du Rift qui s'est déclarée dans le nord de la Mauritanie et sur les carences en sélénium chez les chameaux et les systèmes de production de camélidés; des rapports relatifs aux effets du changement climatique sur la production et la santé animales aux fins de la formulation de stratégies d'adaptation en Jordanie; et un document de travail sur l'élevage et le changement climatique au Proche-Orient.

25. Plusieurs projets nationaux et régionaux ont été formulés ou appuyés, notamment: des initiatives concernant la lutte contre la fièvre de la vallée du Rift, le renforcement durable de l'élevage des petits ruminants au Moyen-Orient et l'amélioration du diagnostic et de la lutte contre les maladies contagieuses chez les camélidés; un projet du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires consacré à la lutte contre la fièvre de la vallée du Rift en Mauritanie; et des projets PCT régionaux visant à améliorer le système de quarantaine animale dans les pays du Moyen-Orient, pour combattre la peste des petits ruminants en Afrique du Nord, et à renforcer les capacités des services vétérinaires en Jordanie.

26. Les organisations agricoles professionnelles ont également bénéficié d'une assistance pour mieux informer les agriculteurs, dans le cadre d'un nouveau partenariat public-privé.

OS C) – Gestion et utilisation durables des ressources halieutiques et aquacoles

27. La FAO a conduit plusieurs initiatives visant à rendre les secteurs de la pêche et de l'aquaculture de la région plus durables et économiquement viables, dans le respect du Code de conduite pour une pêche responsable et ses directives techniques.

28. La situation actuelle et les tendances de la pêche de capture marine dans la région ont été présentées dans l'examen technique de la " pêche dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord ", tandis que les membres, avec l'aide de la FAO, ont fait des progrès considérables pour ce qui est de l'intégration et de l'utilisation au niveau régional des statistiques nationales sur la pêche dans les zones de pêche de la FAO 51.3.1 et 51.3.2 et ont ainsi accompli des progrès non négligeables du point de vue de l'instauration d'une gestion responsable de la pêche.

29. La FAO a appuyé la formulation et la mise en œuvre d'un réseau méditerranéen de projets de terrain régionaux portant sur des priorités déterminées conjointement. Ces initiatives ont rassemblé 18 pays côtiers méditerranéens, dont sept de la région. De plus, la FAO a activement encouragé et appuyé la coopération en matière de gestion des pêches dans la zone septentrionale de la Commission régionale des pêches (CORÉPÊCHES) (Iran, Iraq et Koweït). Quatre réunions techniques ont été organisées, un questionnaire d'enquête a été élaboré et un plan de travail à court terme a été formulé et approuvé.

30. Dans la perspective du développement de l'aquaculture, les pays membres situés dans la zone du golfe et de la mer d'Oman ont bénéficié d'activités de formation sur l'utilisation des techniques et des méthodes de planification spatiale. Le développement de l'aquaculture dans la région a continué de faire l'objet d'un appui, par le biais de la consolidation du système régional d'information sur l'aquaculture (RAIS) et l'établissement d'un réseau d'experts régionaux.

31. La FAO a fourni un appui à CORÉPÊCHES et poursuivi sa coopération avec la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM). La sixième session plénière de CORÉPÊCHES a été organisée. La FAO a aidé la Commission à adopter sa première recommandation sur la gestion des pêches, relative aux besoins minimaux en matière de soumission de données dans la zone de CORÉPÊCHES. De plus, outre qu'elle en a assuré la coordination, la FAO a contribué à la préparation et au déroulement de onze réunions/manifestations, y compris les réunions des organes subsidiaires de la Commission (Groupe de travail sur l'aquaculture et Groupe de travail sur la gestion des pêches), et à la préparation et la diffusion de tous les documents de travail des réunions et des sessions.

32. La FAO a pris des mesures et lancé des consultations pour donner des suites à la vingt-huitième session du Comité des pêches (mars 2009). La première réunion intergouvernementale régionale relative au lancement de l'établissement d'un arrangement pour la gestion des pêches en mer Rouge et dans le golfe d'Aden a été organisée à Djeddah (Royaume d'Arabie Saoudite), en novembre 2011, en partenariat avec l'organisation régionale pour la conservation de l'environnement de la mer Rouge et du golfe d'Aden (PERSGA).

33. En outre, un appui a été fourni pour la formulation de deux projets portant sur la pêche/l'aquaculture en Syrie, à savoir: i) un projet PCT pour le renforcement de l'aquaculture dans le nord-ouest de la Syrie et ii) une proposition de financement au titre du guichet des petits dons du Fonds international de développement agricole (FIDA) sur la " promotion de la gestion intégrée de l'irrigation et de l'aquaculture ".

OS D) – Amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments à tous les stades de la filière alimentaire

34. Beaucoup de pays de la région sont entrés dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et des organes normatifs tels que le *Codex Alimentarius*. Bien qu'un nombre croissant d'entre eux soient représentés aux réunions internationales d'établissement des normes, la plupart ne parviennent pas à participer activement aux travaux des comités techniques du Codex, faute de disposer des ressources scientifiques, techniques et financières suffisantes. D'un autre côté, les normes et les

réglementations actuellement appliquées dans plusieurs pays ne sont pas parfaitement alignées sur le Codex et les accords de l'OMC.

35. Plusieurs ateliers ont été organisés sur l'amélioration de la participation au Codex Alimentarius et l'inspection des aliments, tandis qu'une table ronde sur " les systèmes de contrôle de la qualité et de la sécurité sanitaire des produits " s'est tenue dans le contexte du forum régional pour l'agro-industrie en octobre 2011 et une autre sur " l'inspection des aliments fondée sur l'analyse des risques, dans les ports d'entrée " en novembre 2011.

36. Un projet de fonds fiduciaire national pour le développement institutionnel de l'agriculture biologique est mis en œuvre en Syrie.

OS E) – Gestion durable des forêts et des arbres

37. La dix-neuvième session de la Commission des forêts et des parcours pour le Proche-Orient (CFPPO) a enregistré une participation record des pays membres. Le Bureau de la CFPPO s'est réuni deux fois pour examiner les suites données aux recommandations de la CFPPO et pour planifier la session suivante et la deuxième Semaine des forêts du Proche-Orient.

38. Deux ateliers régionaux ont été organisés sur l'élaboration des politiques forestières et l'intégration du changement climatique dans les programmes forestiers nationaux, de même qu'un atelier qui a regroupé les coordinateurs nationaux chargés de contribuer à l'élaboration du rapport sur l'état des ressources génétiques forestières dans le monde.

39. Plusieurs études ont été réalisées sur les arbres oléagineux de la région, suite à une recommandation formulée par la CFPPO à sa dix-neuvième session; tandis qu'un document intitulé " Forests and Rangelands: Facts and Figures " a été publié, ainsi qu'une analyse de l'adaptation des institutions forestières du Proche-Orient et un aperçu du mandat et des activités des organes régionaux chargés des forêts et des parcours dans la région.

40. Des projets ont été formulés pour répondre aux demandes des pays, notamment un projet PCT régional sur " l'amélioration des capacités régionales en matière de gestion durable de la faune et de la flore sauvages et des aires protégées au Proche-Orient "; un projet PCT pour la promotion des micro-entreprises forestières en Tunisie; un projet PCT d'appui à la régénération du bassin versant du Wadi Tanef au Yémen; et un appui à la formulation du programme national de reboisement au Liban.

41. Deux projets sont en cours d'exécution en Syrie, à savoir: i) un projet sur la " gestion intégrée et communautaire des feux de forêt ", financé par le gouvernement d'Italie et ii) un projet de " renforcement des capacités en matière de planification de la gestion durable des forêts et de gestion des feux de forêt " financé par le gouvernement de Turquie.

OS F) - Gestion durable des terres, des eaux et des ressources génétiques

42. Eau: au Proche-Orient, la pénurie d'eau compromet gravement l'agriculture et la sécurité alimentaire. La Syrie, la Jordanie et le Liban bénéficient d'un projet exécuté par la FAO, qui s'intitule " Faire face à la pénurie d'eau – le rôle de l'agriculture, Phase III: renforcement des capacités nationales ". En outre, la FAO apporte un soutien aux pays de la région, par le biais d'un projet PCT qui porte sur l'utilisation durable des ressources en eau et en énergie pour la production agricole et les moyens d'existence dans le contexte du changement climatique.

43. Terres: la FAO a appuyé le programme d'évaluation de la dégradation des sols dans les zones arides, étudié la promotion des produits des oasis et animé un atelier de formation pour les exploitants agricoles et les techniciens.

44. Gestion des connaissances et de l'information: les pays de la région ont bénéficié d'une assistance visant à améliorer leur capacité à accéder à la littérature scientifique et à l'utiliser et à promouvoir la gestion de l'information et l'échange, le partage et la diffusion des connaissances dans les domaines du développement rural et agricole et de la sécurité alimentaire. Un appui a été fourni en Oman pour la mise en œuvre du réseau d'information (http://maf.faorne.net) et du système national de

gestion des échanges de connaissances agricoles (http://nakems.faorne.net) du ministère de l'agriculture et des pêches, en Jordanie pour le système/réseau national d'information agricole (http://nais-jordan.gov.jo) et en Iraq pour le réseau d'échange des connaissance rurales et agricoles.

45. Les pays de la région ont également été les bénéficiaires de produits d'information et de connaissance: diffusion de communiqués de presse, distribution de livres, brochures et CD relatifs à différentes initiatives de la FAO et organisation d'expositions faisant le point sur les connaissances. Un tout nouveau portail web appelé FAORNE (http://neareast.fao.org) a aussi été lancé en mai 2011 pour faciliter la diffusion de l'information et le partage des connaissances avec toutes les parties prenantes et donner à la FAO et à ses principaux messages un plus grand retentissement au niveau régional grâce à l'internet et aux médias sociaux.

OS G)-Environnement porteur pour les marchés afin d'améliorer les moyens d'existence et le développement rural

46. En 2011, l'appui que la FAO a fourni aux pays de la région dans les domaines de l'agro-industrie et des infrastructures a notamment consisté en la formulation d'un projet PCT de " renforcement des capacités pour réduire les pertes de produits alimentaires au Moyen-Orient " et la contribution à un projet portant sur l'amélioration de la production et de la commercialisation des produits agricoles libanais. Une réunion de consultation d'experts sur l'état de la chaîne du froid dans le secteur alimentaire de la région Proche-Orient a été organisée en juillet 2011. Un forum régional pour l'agro-industrie (RAIF), rassemblant tous les pays de la région, s'est tenu à Beyrouth en novembre 2011 et a donné lieu à la création d'un site web en trois langues (http://raif-mena.faorne.net/), tandis que des dispositions sont prises pour la création et la gestion d'un groupe de travail régional sur les secteurs après récolte. De plus, la FAO a participé et contribué à une présentation lors de la convention annuelle de la Global Cold Chain Alliance (Alliance de la chaîne du froid - GCCA) qui s'est déroulée à la Nouvelle-Orléans en avril-mai 2011. Pas moins de 21 études ont été réalisées, notamment une étude sur la prévention des pertes de produits alimentaires pour améliorer la sécurité alimentaire au Proche-Orient.

OS H) – Amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition

47. Sécurité alimentaire et nutrition: les pays du Proche-Orient doivent surmonter de nombreuses difficultés pour garantir à leurs populations une alimentation nutritive et saine en quantité suffisante. Médiocrement dotés en ressources naturelles, en particulier la terre et l'eau, ces pays sont fortement dépendants des importations de produits alimentaires et sont donc particulièrement exposés aux fluctuations des cours et de l'offre sur les marchés mondiaux. Un projet financé par un fonds fiduciaire et consacré à " l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages en Égypte grâce au ciblage des femmes et des jeunes " a été formulé tandis qu'une assistance technique a été fournie aux Émirats arabes unis pour la formulation et l'exécution d'un projet portant sur " l'amélioration de la nutrition des écoliers grâce à une formation sur la nutrition et un apprentissage en jardin scolaire ". La Libye a également bénéficié d'un appui pour la phase de formulation d'une proposition concernant: " la surveillance du système alimentaire pour une gestion efficace de la filière et de la production alimentaires en situation de crise, le renforcement des capacités institutionnelles, les activités de plaidoyer et de coordination ". En outre, la FAO a aidé les gouvernements égyptiens et syriens à lancer un système de suivi des décisions politiques en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire.

48. Par ailleurs, la FAO a contribué aux efforts de coordination que les Nations Unies ont déployés dans la région pour assurer la sécurité alimentaire, dans le cadre du mécanisme de coopération régionale/équipe des directeurs régionaux, et a dirigé conjointement avec le Programme alimentaire mondial (PAM) le Pôle régional sur la sécurité alimentaire et les moyens d'existence, qui a été particulièrement actif en Libye, en Tunisie et en Égypte, pendant les crises de 2011.

49. La FAO a apporté son soutien à plusieurs pays de la région, notamment la Jordanie et la Syrie, pour l'examen du programme national de sécurité alimentaire. Dans le cas de la Jordanie, une évaluation approfondie des incidences et des résultats a été réalisée afin de définir les étapes suivantes

et les ajustements éventuels à effectuer. En Mauritanie, la FAO a aidé le pays à formuler une stratégie nationale pour le développement agricole et la sécurité alimentaire ainsi qu'un programme national pour l'investissement agricole et la sécurité alimentaire (organisation d'ateliers interrégionaux), dans le cadre de la stratégie élaborée et du processus du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Le renforcement des accords de coopération sud-sud a aussi mobilisé l'attention mais, compte tenu de la situation sécuritaire dans certains des pays concernés, notamment le Yémen, des contrats ont dû être interrompus. La situation sera réévaluée en temps utile. Dans le même contexte, le gouvernement du Maroc a fait part de son souhait de conclure une alliance stratégique avec la FAO pour les activités de coopération sud-sud.

50. Cadres de priorités sous-régionales et cadres de programmation de pays: en 2011, à l'issue d'ateliers de consultation organisés à Abu Dhabi (octobre 2011) et au Caire (décembre 2011), des cadres de priorités sous-régionales ont été élaborés et approuvés par les pays membres, pour le Bureau sous-régional pour les États membres du Conseil de coopération du Golfe et le Yémen (SNG) et SNO. Un appui a aussi été fourni pour approfondir et affiner les recommandations de la conférence sur l'agriculture au Maghreb (c'est-à-dire, élaborer le plan d'action correspondant à la vision 2030 de l'agriculture maghrébine). Les cadres de programmation de pays sont achevés ou en passe de l'être dans cinq pays (Iran, Liban, Mauritanie, Soudan et Syrie) tandis que d'autres seront achevés en 2012.

51. Conformément aux recommandations formulées lors des consultations sous-régionales sur les incidences de la hausse des prix des denrées alimentaires, la FAO a aidé les pays d'Afrique du Nord à renforcer leurs capacités de suivi et d'analyse des politiques et à promouvoir le transfert de technologies et les partenariats dans les domaines de la recherche économique et de la concertation politique. L'Algérie, la Tunisie, le Maroc et l'Égypte sont épaulés pour la mise en œuvre de divers outils de suivi des politiques et de gestion de l'information, mis au point par la FAO. Ces outils contribuent à enrichir la base d'informations, à promouvoir l'échange d'informations et à fournir des éléments aux décideurs, à tous les niveaux, en vue d'améliorer la gouvernance de la sécurité alimentaire.

52. Trois études de cas de pays, qui analysent l'investissement étranger dans le secteur agricole, ont été réalisées et publiées, de même qu'un document technique élaboré conjointement par la FAO, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le PAM, intitulé " Food Security and Nutrition in the Southern Basin of the Mediterranean Region: Linking Problems at the Household Level to Policy Actions ". Enfin, un nouveau rapport trimestriel sur la sécurité alimentaire a aussi été produit et largement diffusé pour mettre en lumière les incidences des derniers événements sur la sécurité alimentaire et donner des informations sur les prix des principaux produits alimentaires, la production des cultures et la pluviosité dans la région.

53. La réunion biennale du réseau NENARNAP (Réseau régional Proche-Orient et Afrique du Nord pour les politiques agricoles) qui a eu lieu en octobre 2011, a permis aux pays d'échanger des informations sur certaines grandes questions liées notamment à l'instabilité des prix des denrées alimentaires et à la transition politique et sociale observée dans les pays arabes. Le réseau s'est aussi engagé à améliorer et mettre à jour son site web.

54. Pour renforcer les systèmes statistiques agricoles nationaux, la FAO a fourni une assistance aux pays membres sous les formes suivantes: ateliers régionaux, appui technique aux pays individuels et parrainages permettant aux pays de participer aux conférences régionales et internationales sur les statistiques agricoles. À cet égard, un atelier régional sur les systèmes de collecte, de traitement et de diffusion des données a été organisé à Tunis en 2010 et a réuni des participants de 16 pays. En octobre 2011, le Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord (RNE) et la Division de la statistique (ESS) ont organisé un atelier régional sur l'échantillonnage pour les recensements et les enquêtes agricoles, auquel ont participé des représentants de 14 pays et d'organisations régionales. La FAO a aussi contribué à l'élaboration de la stratégie mondiale d'amélioration des statistiques pour la sécurité alimentaire, l'agriculture durable et le développement rural, dont l'objectif est d'établir un cadre dans lequel les systèmes statistiques nationaux et internationaux produiront les principales données et informations sur l'agriculture, qui permettront d'orienter les décisions au XXIème siècle.

Enfin, en 2011, la FAO a lancé le débat relatif aux stratégies et aux outils (par exemple une adaptation régionale de l'outil " Agri-gender ") susceptibles de renforcer la capacité des pays membres à produire, analyser et utiliser des données ventilées par sexe dans le domaine de la production agricole.

55. Enfin, en Syrie, la FAO conduit un projet financé par le gouvernement suisse, qui porte sur la mise en place " d'un système d'alerte précoce pour appuyer la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la sécheresse " et dont l'objectif est de réduire la vulnérabilité à la sécheresse grâce à l'établissement d'un système national d'alerte précoce, en particulier dans les zones d'Al-Badia (terrains de parcours) et les zones marginales où les précipitations sont rares.

OS I): Amélioration de la préparation et de la réaction aux menaces et aux situations d'urgence qui ont une incidence sur l'alimentation et l'agriculture

56. L'établissement de systèmes d'alerte précoce pour les catastrophes imminentes et l'élaboration de plans de préparation aux situations de catastrophe pour faire face à d'éventuelles défaillances de l'approvisionnement alimentaire et de la production agricole représentent l'une des grandes priorités de la région. La FAO a participé à des réunions nationales et régionales, a pris la direction de divers cadres et mécanismes de coordination et a exécuté des interventions humanitaires et des opérations d'urgence, pendant toute la période visée. Elle a entrepris les activités suivantes dans les diverses situations de crise qui ont spécifiquement touché la région:

57. Syrie: la FAO exécute une série de projets d'urgence visant à aider les petits exploitants agricoles et les éleveurs touchés par la sécheresse et les crises, notamment: i) assistance en faveur des petits éleveurs démunis qui ont été touchés par les graves inondations de 2011 dans la région orientale; ii) appui aux moyens d'existence et à la sécurité alimentaire des agriculteurs et des éleveurs migrants obligés de quitter le gouvernorat de Dara en raison de la crise; et iii) appui vital ou complémentaire aux moyens d'existence et à la sécurité alimentaire des agriculteurs et éleveurs pauvres touchés par la crise.

58. Libye: pour aider le secteur agricole à se relever rapidement après les troubles civils, la FAO, en collaboration avec les nouvelles autorités, a fourni une assistance à la population libyenne dans les secteurs suivants: coordination générale du suivi de la sécurité et des systèmes alimentaires dans les interventions d'urgence; production de légumes (distribution d'intrants) et appui à la production d'aliments frais dans les zones prioritaires; contrôle des maladies animales et appui à la médecine vétérinaire.

59. Égypte: la FAO aide le ministère de l'agriculture à lutter contre les maladies animales transfrontières, notamment la grippe aviaire hautement pathogène et la fièvre aphteuse, en fournissant des intrants et en développant les capacités afin d'améliorer et de renforcer la biosécurité, la coordination et l'épidémiologie. En outre, une aide a été fournie à 105 rapatriés vulnérables et à une communauté locale de haute Égypte, spécifiquement touchés par la crise libyenne.

60. Tunisie: la FAO a épaulé les efforts déployés par les autorités nationales pour créer rapidement de nouveaux emplois dans le secteur agricole, en particulier à l'intention des populations et des groupes les plus vulnérables (notamment les femmes et les jeunes). Cette assistance a notamment pris la forme de services de conseil, études, formations, interventions directes visant à appuyer le développement d'activités génératrices de revenus et de micro-entreprises dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture et appui à l'investissement dans des activités du secteur rural à forte intensité de main d'œuvre. Les autres actions d'urgence réalisées en Afrique du Nord ont porté sur la lutte contre les maladies animales qui mettent en péril les moyens d'existence et le secteur de l'élevage et sur la promotion et le soutien du réseau régional méditerranéen pour la santé animale, dont les activités sont structurées en quatre grands réseaux auxiliaires couvrant l'épidémiologie, les diagnostics de laboratoire, la communication et les questions socioéconomiques.

61. Yémen: dans le cadre d'un projet financé par le Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires, des aliments pour animaux et des produits et médicaments vétérinaires ont été distribués aux personnes déplacées à l'intérieur du pays et aux familles d'accueil dans les gouvernorats du nord

touchés par le conflit. Quelque 32 457 animaux, 683 familles déplacées et 498 familles d'accueil ont fait l'objet d'enquêtes et ont été ciblés par ce projet. En novembre 2011, une autre opération d'urgence financée par l'agence australienne pour le développement international (AusAid) et visant à appuyer la production végétale et l'élevage ainsi que la génération de revenus a été lancée dans le gouvernorat d'Hajjah à l'intention des familles déplacées et des communautés d'accueil, en vue d'assurer la sécurité alimentaire et de faciliter le processus de retour.

62. Cisjordanie et bande de Gaza: en 2010-2011, les efforts ont principalement porté sur l'amélioration de la capacité des communautés vulnérables à s'adapter à la pénurie d'eau, grâce à la remise en état et/ou la construction de citernes de récupération d'eau de pluie pour l'élevage ou l'irrigation complémentaire des cultures. Parmi les autres interventions, on peut citer la construction d'unités de traitement des eaux usées et récupérées. Dans la bande de Gaza, les familles vulnérables qui ont perdu en grande partie leur accès aux ressources naturelles (terres situées dans la " zone tampon " et imposition d'une limite de 3 miles nautiques pour la pêche en mer) ont reçu des intrants pour créer des jardins familiaux et lancer des activités d'aquaculture sur la terre ferme, en tant que nouvelles sources temporaires d'aliments et de revenus. En outre, les infestations de ravageurs (Tuta Absoluta et charançons rouges du palmier) font l'objet d'une surveillance et donnent lieu à des opérations de piégeage de masse. La FAO a aussi épaulé la transition, en contribuant au renforcement des capacités du ministère de l'agriculture au titre d'un financement multidonateurs. Elle a notamment assuré des activités de formation pour la transmission de la gestion du système d'information sur les projets agricoles (APIS) et la coordination des interventions conduites dans le secteur de l'agriculture. Les partenariats avec le ministère de l'éducation et le ministère de la jeunesse ont permis à la FAO de poursuivre l'exécution de son programme d'écoles pratiques d'agriculture et d'apprentissage à la vie pour les jeunes. En outre, les activités de relèvement après l'opération Plomb durci conduite par Israël en 2009 dans la bande de Gaza se poursuivent, avec la régénération des terres agricoles et la remise en état des serres. Le processus de certification mondiale G.A.P. (Bonnes pratiques agricoles) a continué dans le cadre d'un programme conjoint des Nations Unies pour la sécurité humaine.

Annexe 5: Budget du PTB 2012-2013 par objectif stratégique et fonctionnel et par région (en milliers d'USD)*

OS/OF	Siège/ Mondial		Afrique		Asie et Pacifique		Europe et Asie centrale		Amérique latine et Caraïbes		Proche-Orient		Total		
	Crédits ouverts nets	Extra-budgétaires	Crédits ouverts nets	Extra-budgét.	Crédits ouverts nets	Extra-budgét.	Crédits ouverts nets	Extra-budgét.	Crédits ouverts nets	Extra-budgét.	Crédits ouverts nets	Extra-budgét.	Crédits ouverts nets	Extra-budgétaires	Total
A	37 927	221 405	7 271	19 040	3 982	16 007	1 169	1 135	3 974	4 617	4 428	300	58 751	262 504	321 255
B	20 366	119 406	6 288	1 591	3 827	8 687	1 115	397	3 776	1 003	2 326	130	37 700	131 214	168 914
C	43 112	53 647	12 704	3 883	3 187	18 445	1 167	1 340	3 592	7 016	2 691	1 750	66 453	86 092	152 545
D	19 790	8 495	5 607	4 915	1 941	3 751	517	0	2 527	46	657	369	31 039	17 576	48 615
E	28 835	34 887	7 579	4 996	4 738	7 302	2 110	48	4 950	8 961	2 112	1 060	50 325	57 254	107 579
F	42 925	60 021	8 709	20 013	5 771	15 547	2 004	1 121	6 139	13 233	3 157	2 068	68 705	112 004	180 709
G	30 171	2 224	4 871	19 823	4 439	3 357	1 137	838	3 171	8 014	1 381	456	45 169	34 712	79 881
H	51 010	39 225	15 987	29 293	4 296	19 348	1 692	280	8 846	26 240	6 161	1 661	87 992	116 047	204 039
I	7 671	393 609	199	1 878	260	3 697	-	0	94	1 809	-	681	8 224	401 675	409 899
K	8 914	2 264	5 898	5 250	1 921	652	871	52	610	1 613	372	141	18 586	9 972	28 558
L	34 006	74 965	3 288	3 960	592	706	424	676	836	1 089	315	501	39 461	81 896	121 357
X	179 375	26 040	8 507	768	11 464	1 508	7 185	1 371	5 464	600	7 134	3 399	219 129	33 687	252 816
Y	67 694	42 510	7 551	613	6 880	-	13 806	2 508	7 521	1 396	2 779	101	106 231	47 128	153 359
PCT	21 389	-	37 560	-	22 708	-	9 645	-	16 988	-	7 738	-	116 027	-	116 027
Imprévus	600	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	600	-	600
Dépenses d'équipement	26 439	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	26 439	-	26 439

OS/OF	**Siège/ Mondial**		**Afrique**		**Asie et Pacifique**		**Europe et Asie centrale**		**Amérique latine et Caraïbes**		**Proche-Orient**		**Total**		
	Crédits ouverts nets	Extra-budgétaires	Crédits ouverts nets	Extra-budgét.	Crédits ouverts nets	Extra-budgét.	Crédits ouverts nets	Extra-budgét.	Crédits ouverts nets	Extra-budgét.	Crédits ouverts nets	Extra-budgét.	Crédits ouverts nets	Extra-budgétaires	Total
Dépenses de sécurité	24 809	1 139	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	24 809	1 139	25 948
Total	**645 035**	**1 079 835**	**132 018**	**116 024**	**76 003**	**99 019**	**42 843**	**9 766**	**68 488**	**75 636**	**41 250**	**12 618**	**1 005 639**	**1 392 898**	**2 398 537**

* Voir le document CL143/3, annexe IV, pour les montants nets des crédits budgétaires ouverts, y compris les augmentations de coûts et la répartition des gains d'efficience et des économies; voir le document C2011/3, annexe VII, pour les ressources extrabudgétaires.